



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

8. CORRESPONDANCE
9. RAPPORTS DES COMITÉS
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE



N° de résolution
ou annotation

2025-232

2025-233

2025-234



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Michèle Lamonde, et unanimement résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

3. PROCÈS-VERBAUX DE SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance du conseil municipal des 8-16 et 29 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

Il est proposé par Chantal Godin, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 septembre 2025 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil des 16 et 29 septembre 2025.

ADOPTÉ

4. FINANCES

4.1 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu et pris connaissance de la liste de la rémunération mensuelle des employés et élus municipaux avant la tenue de la présente séance.

QUE le Conseil approuve des déboursés pour un total de 342 286,99 \$, incluant les salaires bruts pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2025 pour un montant de 25 424,24 \$.

Il est proposé par Sébastien Dufour, et unanimement résolu :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes.

Je soussignée, Mélissa Gagné, directrice générale de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits



N° de résolution
ou annotation

2025-235

2025-236



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 342 286,99 \$.

ADOPTÉ

5. AFFAIRE NOUVELLE

6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

6.1 RENOUELEMENT DU BAIL DE MÉCHOUI DES APPALACHES POUR LA SAISON ESTIVALE 2026

ATTENDU QUE le bail actuellement en vigueur se termine le 31 octobre 2025 ;

ATTENDU QUE le locataire a manifesté, auprès du comité du parc fluvial, son intérêt à opérer son camion de cuisine de rue au parc fluvial pour la prochaine saison ;

ATTENDU QUE le bail actuel, couvrant la période du 1er mai 2025 au 31 octobre 2025, prévoyait une possibilité de renouvellement ;

ATTENDU QUE la Municipalité se déclare satisfaite du service offert ainsi que de la collaboration de M. Steve Bernier ;

ATTENDU QUE l'entreprise Méchoui des Appalaches a su répondre aux attentes de la Municipalité en matière de service, de collaboration et d'animation du parc fluvial ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michèle Lamonde, et unanimement résolu :

De RENOUELER le bail de l'entreprise Méchoui des Appalaches pour la saison estivale 2026, soit du 1^{er} mai 2026 au 31 octobre 2026 ;

D'AUTORISER Mme Mélissa Gagné, directrice générale ainsi que M. le Maire à signer le nouveau bail et ses modalités au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

6.2 ANNULATION DE LA RÉOLUTION RELATIVE À LA BOURSE DES MAIRES – CANDIDATS DE BERTHIER-SUR-MER

CONSIDÉRANT que la municipalité de Berthier-sur-Mer avait adopté une résolution visant à soutenir la candidature de deux citoyens pour la bourse des maires ;

CONSIDÉRANT que les deux candidats de Berthier-sur-Mer ne se qualifient pas pour cette bourse en raison du choix de leur inscription ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu que :

La résolution antérieure relative à la bourse des maires soit annulée.

La municipalité n'apportera aucun soutien pour cette édition de la bourse des maires concernant les candidats de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

2025-237

2025-238



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

6.3 ENTENTE RELATIVE AU NETTOYAGE D'UNE PORTION DU FOSSÉ MITOYEN au lot 4 794 194 et lot 6 553 420

ATTENDU QUE la municipalité et M. M. Germain St-Pierre sont convenus de procéder au nettoyage d'une portion du fossé mitoyen afin de faciliter le drainage des champs ;

ATTENDU QUE les coûts des travaux seront assumés à parts égales (50/50) entre la municipalité et M. M. Germain St-Pierre ;

ATTENDU QUE M. Germain St-Pierre s'engage à réaliser les travaux et à transmettre par la suite la facture à la municipalité pour qu'elle acquitte sa part des dépenses ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Ginette Rocherfort, et unanimement résolu :

D'ENTÉRINER l'entente intervenue avec M. Germain St-Pierre concernant le nettoyage d'une portion du fossé mitoyen.

Que la municipalité ASSUME 50 % du coût des travaux sur présentation de la facture transmise par M. Germain St-Pierre.

ADOPTÉE

6.4 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2025-221 ET OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉPARATION DE LA GÉNÉRATRICE DE L'USINE D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE la résolution numéro 2025-221, adoptée lors de la séance du 8 septembre 2025, octroyait à l'entreprise Wajax le contrat de réparation de la génératrice de l'usine d'eau potable pour un montant de 4 990,00 \$ (plus taxes);

ATTENDU QUE la soumission déposée par Wajax ne comprenait pas les services d'installation et de remplacement de la pièce par un entrepreneur électricien, mais seulement le coût de la pièce, ce qui ne répond pas à l'ensemble des besoins identifiés pour la réparation de la génératrice ;

ATTENDU QUE la soumission conforme permettant de réaliser l'ensemble des travaux requis, incluant la fourniture et l'installation de la pièce, est celle de l'entreprise *Gaétan Bolduc et Associés Inc.* au montant de 6 995,00 \$ (plus taxes);

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Kevin Henderson, et unanimement résolu:

D'ANNULER la résolution numéro 2025-221 octroyant le contrat à l'entreprise Wajax pour la réparation de la génératrice de l'usine d'eau potable.

D'OCTROYER le contrat pour la réparation de la génératrice de l'usine d'eau potable à l'entreprise *Gaétan Bolduc et Associés Inc.* pour un montant de 6995,00\$ (plus taxes), conformément à sa soumission.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tout document requis pour l'octroi du contrat et à procéder au paiement selon les modalités prévues.

ADOPTÉE

6.5 REMBOURSEMENT D'UN PAIEMENT EN DOUBLE DE TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le copropriétaire du 77, rue de l'Anse (matricule 8799-87-8035) a



N° de résolution
ou annotation

2025-239

2025-240

2025-241



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

acquitté en double un paiement de taxes municipales en raison de l'émission de plusieurs crédits et modifications apportées à son compte ;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît que la production de plusieurs états de compte, à la suite de la refonte de la comptabilité, est susceptible de créer une confusion auprès des contribuables :

ATTENDU QUE ce paiement en double, d'un montant de 1 205,07 \$, a été effectué le 29 août dernier par dépôt direct ;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît qu'un remboursement est dû au contribuable concerné ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Chantal Godin, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le remboursement d'un montant de 1 205,07 \$ au copropriétaire du 77, rue de l'Anse, matricule 8799-87-8035, ayant formulé la demande, pour le paiement de taxes effectué en double le 29 août 2025.

D'AUTORISER la directrice générale à soit effectué le remboursement du paiement trop versé dans les meilleurs délais, selon les modalités usuelles.

ADOPTÉE

6.6 ACHAT, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE CERTAINES PIÈCES DES TABLES DE JEU – MAISON DES JEUNES DE BERTHIER-SUR-MER

ATTENDU QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer souhaite assurer le bon fonctionnement et la sécurité des tables de jeu de la Maison des jeunes ;

ATTENDU QUE certaines pièces des tables de jeu nécessitent un entretien ou un remplacement afin de maintenir leur qualité et leur sécurité ;

ATTENDU QUE le coût total pour l'achat, l'entretien et le remplacement de ces pièces est de 692,03 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Sébastien Dufour, et unanimement résolu:

D'AUTORISER l'achat, l'entretien et le remplacement des pièces nécessaires sur les tables de jeux de la Maison des jeunes de Berthier-sur-Mer au coût de 692,03\$ taxes incluses ;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder au paiement de la facture relative à l'achat, à l'entretien et au remplacement des pièces nécessaires sur les tables de jeu de la Maison des jeunes de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

6.7 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS ET PRÉVISIONNELS

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière dépose les deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 du *Code municipal*.

ATTENDU QUE le premier état compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant selon les renseignements dont dispose la directrice générale et greffière-trésorière et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Claire Bossé, et unanimement résolu :



N° de résolution
ou annotation

2025-242



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

DE PRENDRE ACTE du dépôt desdits états comparatifs et prévisionnels par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

6.8 OCTROI DU CONTRAT DES TRAVAUX DE RECONVERSION DE L'ANCIENNE ÉGLISE EN CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de reconversion de l'ancienne église;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le 17 juillet 2025 et analysées conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la firme Tremblay Bois, avocats, a procédé à l'analyse de conformité des soumissions et a confirmé que la soumission déposée par AGM Construction Inc. est la plus basse soumission conforme aux exigences;

ATTENDU QUE la soumission de AGM Construction Inc. s'élève à 1 842 140,00 \$ plus taxes applicables;

ATTENDU QUE le financement des travaux est conditionnel à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du règlement d'emprunt correspondant;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales a approuvé le règlement 368 de la Municipalité de Berthier-sur-Mer, en date du 2 octobre 2025, par lequel le Conseil décrète un emprunt de 2 432 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Claire Bossé, et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de reconversion de l'ancienne église à AGM Construction Inc., pour un montant de 1 842 140,00 \$ plus taxes applicables, conformément à sa soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres public n/réf :20079677.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

ADOPTÉE

7. URBANISME

7.1 NOUVELLE CONSTRUCTION AU 579-5 BOULEVARD BLAIS EST (LOT 3 476 851)

Présentation du projet de construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 3 476 851 au 579-5, boulevard Blais Est. Construction de 9,75 mètres x 9,25 mètres 2 étages avec revêtement en fibrociment.

CONSIDÉRANT que le projet, tel que présenté dans les plans, respecte les exigences du Règlement de zonage n° 265 ;

CONSIDÉRANT que le style architectural s'harmonise avec le secteur ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été acceptée le 4 décembre 2023 pour la démolition et reconstruction sur cette propriété.



N° de résolution
ou annotation

2025-243



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

Pour ces motifs, le comité RECOMMANDE le projet de construction.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu que :

D'ACCEPTER le projet de construction tel que proposé.

ADOPTÉE

8. CORRESPONDANCE

9. RAPPORTS DES COMITÉS

Claire Bossé : Claire mentionne qu'elle prendra sa retraite à titre d'élue municipale. Le problème des frênes touchés par l'agrile du frêne est préoccupant. Des permis sont demandés pour procéder à l'abattage de ces arbres, accompagnés de la recommandation de replanter de nouveaux arbres en remplacement. Elle informe que la bibliothèque est actuellement en restructuration et travaille à mettre en œuvre le retour des élèves à la bibliothèque. Elle souligne également le succès de la bouquinerie, qui connaît une forte fréquentation et reçoit de nombreux dons de livres. Elle remercie Mme Yolande Dugré pour cette belle initiative. Elle annonce qu'une vente de livres de la bouquinerie aura lieu au coût de 1 \$ par exemplaire. Claire remercie par ailleurs la participation du maire au concours Coups de cœur des maires, qui a permis à la bibliothèque de remporter une carte-cadeau de 500 \$ à la librairie *Livre en tête*. Enfin, elle exprime sa gratitude pour le soutien reçu de la part des citoyens au cours de ses années d'implication et souhaite le meilleur pour l'avenir de la Municipalité.

Kevin Henderson : Je suis heureux d'avoir fait partie du conseil et d'avoir rencontré des personnes impliquées dans différents domaines au cours de la dernière année. Nous avons une belle équipe au bureau municipal, et je leur souhaite sincèrement que le prochain conseil reste bienveillant, à l'écoute et continue de les appuyer dans leurs décisions, tout en accomplissant un travail qui n'est pas toujours facile.

Sébastien Dufour : Nous avons eu de belles discussions concernant le parc Fluvial au cours des dernières semaines, et si Dieu le veut, je continuerai d'y participer lors d'un prochain mandat. Je tiens à remercier Richard et Claire, qui ont été des mentors incroyables pour mon intégration dans le domaine municipal. Un grand merci également pour toutes ces années d'implication au conseil municipal : vous avez accompli un travail remarquable.

Michèle Lamonde : En raison de la grève postale, notre journal municipal est disponible au bureau municipal, à l'épicerie Marché du Roi, à la bibliothèque et au Centre des Loisirs. Le 1er octobre a eu lieu notre premier dîner communautaire, visant à répondre aux besoins identifiés dans nos politiques MADA et familiale. 60 repas ont été partagés, avec 50 participants sur place et 10 repas distribués. Les employés municipaux et les élus étaient présents, pour un bel esprit de communauté rassemblée. Le prochain dîner est prévu pour le 5 novembre. Mme Lamonde tient à adresser un message de gratitude à Madame Claire Bossé, élue sortante, et à M. Richard Galibois, maire sortant, pour leur engagement et leur précieuse contribution à notre municipalité.

Chantal Godin : Mme Godin remercie M. Galibois, le maire, ses collègues du conseil, la directrice générale, les employés de la municipalité ainsi que vous, les citoyens présents au conseil. Elle souligne que de belles réalisations ont été accomplies et exprime l'espoir que celles-ci se poursuivent. Elle espère vous revoir.

Ginette Rochefort : Remercie le maire et les membres du conseil pour leur écoute, leur implication et le fait de porter à cœur le village de Berthier-sur-Mer, reconnu pour sa beauté. Elle exprime également sa gratitude envers les citoyens qui prennent le temps d'assister aux séances et de s'impliquer, chacun à leur manière.

Mot du maire



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Bernard Massara

Est-ce qu'on pourrait envisager d'octroyer un contrat à une entreprise spécialisée pour procéder à l'abattage des frênes malades ?

Réponse du maire

Il revient au citoyen de mandater l'entreprise de son choix pour procéder à l'abattage de ses arbres. J'invite toutefois les citoyens à communiquer avec le bureau municipal afin d'obtenir la liste des entreprises qui offrent ce service.

Lionel Lepage

Est-il prévu d'effectuer le nettoyage du fossé mitoyen situé entre l'église et l'arrière de la rue Forgues ?

Réponse du maire

Il a justement été discuté de voir à l'entretien de ce fossé. Il a été convenu avec Benoît, le responsable de la voirie, que lorsque la pelle sera disponible pour le nettoyage du fossé en question, que cette section sera également entretenue.

Michel Beauchamp

Concernant les élections, comment fonctionne le processus pour postuler un poste électoral ? Faut-il préciser le poste visé lors de la candidature ?

Réponse du maire

Dans une municipalité comme Berthier-sur-Mer, il n'existe pas de districts électoraux et il y a six postes d'élus. Lors du dépôt de la candidature, celle-ci doit préciser le poste visé pour être recevable. La date limite pour déposer sa candidature est le 3 octobre à 16 h 30.

Denise Côté

Demain, nous serons vendredi et le bureau ferme habituellement à midi. Sera-t-il ouvert jusqu'à 16 h 30 demain ?

Réponse du maire

Exceptionnellement, le bureau restera ouvert jusqu'à 16 h 30 afin de recevoir les candidatures.

Bernard Massara

En raison de la grève de la poste, de quelle façon seront acheminer les avis d'inscription

Réponse de la directrice générale

Nous avons reçu l'information par courriel que le Directeur général des élections a mis en place une plateforme permettant aux citoyens de vérifier s'ils sont inscrits sur la liste électorale.

Martin Létourneau

Il s'agit plutôt d'un commentaire : étant nouvellement arrivé à Berthier-sur-Mer, nous avons eu différentes discussions et j'ai partagé mon point de vue. Je crois que nous nous en sommes bien sortis. Je tiens à exprimer ma gratitude envers M. le maire et toute l'équipe pour leur ouverture et leur collaboration.



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h36.

Président : Richard Galibois

Secrétaire d'assemblée : Mélissa Gagné



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

2025/09/26

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DE BERTHIER-SUR-MER 2025

N° Page

1

13:10:47

Année 2025

Liste des comptes à payer courante

Date de la période courante 2025/09/30

N° de fournisseur de 1 à 3004
N° de référence de CPD220085 à CPF2501601

N° Fourn.	Nom	Description	N° facture	Référence	Date	Montant
1	BUOPRO CITATION	FOURNITURE DE BUREAU	FC00234990	CPF2501573	2025/09/19	167.16
		COLLE EN BATON	FC00235873	CPF2501574	2025/09/20	1.29
		Total				168.45
2	HYDRO QC 144 RUE DES PEUPLIERS	443-frais mensuels	676602860374	CPF2501049	2025/01/01	99.46
		362-frais mensuels	679302849492	CPF2501050	2025/01/01	1 159.85
		Total				1 259.31
3	TELUIS QUÉBEC	Frais mensuel	1291-09	CPF2501545	2025/09/19	120.73
		Total				120.73
4	MRC DE MONTMAGNY	CONT. TRANSPORT ADAPT. 25	202500645	CPF2501466	2025/08/28	9 273.00
		VIDANGE FOSSE D'URGENCE	202500655	CPF2501467	2025/08/28	379.31
		Total				9 652.31
7	AVANTIS COOPERATIVE	PEINTURE SIGNALISATION	FHH0010225	CPF2501468	2025/08/28	166.02
		FIL MARCH	FHH0010880	CPF2501469	2025/09/03	19.78
		CHLORE	FHH0011015	CPF2501470	2025/09/04	255.06
		PINCEAU	FHH0011328	CPF2501471	2025/09/06	10.44
		ASPHALTE FROIDE	FHH0011521	CPF2501472	2025/09/08	62.03
		BOITE ELECTRIQUE	FHH0011937	CPF2501473	2025/09/11	5.31
		POIGNÉE ET CLE	FHH0012086	CPF2501474	2025/09/12	33.04
		ALGICIDE	FHH0012526	CPF2501475	2025/09/16	75.97
		Chlore	FHH0012663	CPF2501575	2025/09/17	191.30
		adhesif/trousse de piscine	FHH0013520	CPF2501576	2025/09/23	65.17
		peinture marquage bleu	fhh0013564	CPF2501577	2025/09/24	23.98
		Maillon rapide	fhh0013573	CPF2501578	2025/09/24	12.67
		Antigel	fhh0013637	CPF2501579	2025/09/24	17.39
		Collier de serrage,manchon pvc	fhh0013667	CPF2501580	2025/09/24	16.87
		Total				955.03
18	SPÉCIALITE DE MOTEURS DE BERTHIER INC.	CHAINE	9367	CPF2501476	2025/09/10	26.43
		Total				26.43
30	LA FABRIQUE DE BERTHIER-SUR-MER	REMB. VIDÉOTRON	02092025	CPF2501477	2025/09/02	245.40
		RETOUR POUR GALA AMATEUR	03092025	CPF2501478	2025/09/03	347.21
		Retour Gala Amateur 20-09	24092025	CPF2501581	2025/09/24	406.82
		Total				999.43
33	MUNICIPALITE DE SAINT-VAL LIER	ENTRAIDE 522 PRINCIPAL	CRF2500249	CPF2501479	2025/08/27	333.00
		Total				333.00
37	OH MONTMAGNY-BELLECHASSE	CONTRIBUTION 10%	000161	CPF2501480	2025/09/01	38.75
		Total				38.75
42	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		98230025590	CPD2200856	2022/08/29	- 158.66
		Total				- 158.66
66	CLÉMENT DUFOUR	concierge du 27-07 au 27-09	cduf-250927	CPF2501582	2025/09/27	360.00
		Total				360.00
89	RÉSEAU BIBLIO CNCA	FOURNITURE BUREAU	223081	CPF2501481	2025/08/29	394.51
		Total				394.51
91	SANI BLEU	LOCATION SANITAIRE	242900	CPF2501482	2025/09/08	1 382.00
		Total				1 382.00
106	RÉPARATION ÉLECTRIQUE MONTMAGNY INC.	BEARING(PISCINE)	424573	CPF2501483	2025/09/12	6.00
		Total				6.00
180	BRUNO GALIBOIS	produit artisanal boutique	44	CPF2501501	2025/07/14	42.00

CPGR_COURANTE



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

2025/09/26
13:10:47
Année 2025

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DE BERTHIER-SUR-MER 2025

N° Page 2

Liste des comptes à payer courante

Date de la période courante 2025/09/30

N° de fournisseur de 1 à 3004
N° de référence de CPD220085 à CPF2501601

N° Fourn.	Nom	Description	N° facture	Référence	Date	Montant
					Total	42.00
241	BÉTON MONTMAGNY	VERGE DE BETON	37910	CPF2501484	2025/09/04	387.47
					Total	387.47
373	GESTECH ENVIRONNEMENT INC.	EXPLOIT. JUILLET-AOUT+LAMPE	515	CPF2501485	2025/08/29	12 088.47
					Total	12 088.47
409	LES CONCASSÉS DU CAP INC.	COLLECTE ET TRANSPORT - 09	66768	CPF2501486	2025/09/01	3 575.72
		Frais disposition au site	66963	CPF2501583	2025/09/12	94.86
					Total	3 670.58
434	RÉGIE L'ISLET MONTMAGNY	Gestion et transport	1963	CPF2501584	2025/09/17	4 147.85
					Total	4 147.85
550	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	SERVICE SÉCURITÉ PUBLIQUE	107852-2	CPF2501601	2025/09/25	117 816.00
					Total	117 816.00
584	ENERCYCLE	ENFOUISSEMENT	2025-001276	CPF2501487	2025/08/31	5 436.88
					Total	5 436.88
606	GAÉTAN BOLDOC & ASSOCIES INC.	Net. et ajus. vanne controle	8402	CPF2501585	2025/07/31	1 461.91
		vérification génératrice eau	FA20158846	CPF2501586	2025/08/31	502.73
					Total	1 964.64
710	JULIE PAYEUR, GRAPHISTE	MONTAGE LE BERTHELAI	2861	CPF2501488	2025/09/08	574.88
					Total	574.88
737	CSE INCENDIE ET SECURITE INC.	crédit facture payé en double	CR-Q10046-1	CPD2500236	2025/02/07	-1 030.22
					Total	-1 030.22
755	ECHO-TECH H2O INC.	MESURE DE BOUES ÉTANGS	FA-21932	CPF2501489	2025/09/05	2 379.98
					Total	2 379.98
759	PATRICIA DE LA DURANTAYE	produit artisanal boutique	23	CPF2501502	2025/06/21	2 705.00
					Total	2 705.00
769	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE EAUX USÉES	1131376	CPF2501490	2025/08/29	156.95
					Total	156.95
809	TERRASSEMENT GIGUÈRE	RÉP. BRIS AQUEDUC FORGUES	6664	CPF2501491	2025/09/04	4 001.71
					Total	4 001.71
890	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Service de certification	3054670	CPF2501587	2025/09/16	96.58
					Total	96.58
1020	SOLUTIA TELECOM	achat de téléphone	104818	CPF2501588	2025/09/19	324.40
					Total	324.40
1038	VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.	central surveillance 25-26	367439	CPF2501589	2025/09/15	344.24
					Total	344.24
1065	EMS INGÉNIERIE INC.	Support tech. 10-02 au 12-07	M25-010-01	CPF2501590	2025/07/14	8 043.94
					Total	8 043.94
1078	6TEM TI INC.	abonnement annuel microsoft	79447	CPF2501591	2025/09/15	5 148.07
		abonnement acronis cyber	79448	CPF2501592	2025/09/15	220.75
					Total	5 368.82
1089	CHANTAL GODIN	articles artisanal boutique	24	CPF2501503	2025/05/27	2 068.00

CPGR COURANTE



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

2025/09/26

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DE BERTHIER-SUR-MER 2025

N° Page

3

13:10:47

Année 2025

Liste des comptes à payer courante

Date de la période courante 2025/09/30

N° de fournisseur de 1 à 3004
N° de référence de CPD220085 à CPF2501601

N° Fourn.	Nom	Description	N° facture	Référence	Date	Montant
					Total	2 068.00
1154	FERNAND CORRIVEAU	Runner Parc Fluvial	8	CPF2301136	2023/08/21	119.00
					Total	119.00
1210	9430-0506 QUÉBEC INC.	contrat pelouse 5e versement	F6516-10	CPF2501599	2025/09/25	2 604.58
					Total	2 604.58
1214	BOULONS & ÉCROUS A.M. INC.	TIRE FOND(REP.PONT)	F058292	CPF2501492	2025/09/04	88.61
					Total	88.61
1259	ABCP ARCHITECTURE	ACCOMP. TRAVAUX EGLISE	418731	CPF2501493	2025/08/31	1 149.01
					Total	1 149.01
1284	NATHALIE MICHAUD	articles artisanal boutique	05	CPF2501504	2025/05/17	321.00
					Total	321.00
1308	GRENKE	location copieur oct à déc	0000031740/202	CPF2501593	2025/09/15	1 248.63
					Total	1 248.63
1313	PAQUET ET FILS LTÉE	FUEL GENERATRICE	958335	CPF2501494	2025/09/04	1 446.80
					Total	1 446.80
1321	HYDRO QC 24 BOUL BLAIS EST-LOISIRS	FAC DÉC	FAC DÉC	CPD2300944	2023/01/09	- 397.49
					Total	- 397.49
1350	FQM - SERVICES COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ	FORMATION LOGICIEL	FAC0007875	CPF2501495	2025/08/31	991.66
					Total	991.66
1351	CNH INDUSTRIEL CAPITAL		3300091	CPF2301109	2023/08/17	1 855.25
					Total	1 855.25
1398	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE	achat de volume	34064	CPF2501594	2025/09/16	476.02
					Total	476.02
1399	ANDRÉE CORRIVEAU	articles artisanal boutique	76	CPF2501505	2025/05/24	663.00
					Total	663.00
1419	ARRET STOP , ULTRAMAR	ESSENCE	476429	CPF2501496	2025/09/02	183.00
					Total	183.00
1423	MARIE-LAURE JULLIN	REMB. ACTIVITÉ LOISIR	20250814	CPF2501600	2025/09/25	123.48
					Total	123.48
1491	ÉRIC MORNEAU	remb. KM	mor-250925	CPF2501595	2025/09/25	56.14
					Total	56.14
1494	JOSÉE GAUTHIER	SOUTIEN COMPTABLE 08-2025	2025-102	CPF2501497	2025/08/31	10 778.91
					Total	10 778.91
1496	BIOGÉNIE CANADA INC	collecte residus vert et compo	GI-9184	CPF2501596	2025/08/27	561.97
		RESIDUS VERTS ET COMPOST	CCCC02000046	CPF2501498	2025/09/03	680.07
		collecte résidus vert et compo	ccc02000318	CPF2501597	2025/09/15	1 452.66
					Total	2 694.70
1498	ANNIE AUBÉ	Entretien du 26/08 au 20/09	aube-250922	CPF2501598	2025/09/22	312.00
					Total	312.00
1559	TANGUAY ÉRIK	ANIMATION	08092025	CPF2501499	2025/09/08	320.00
					Total	320.00

CPGR_COURANTE



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

2025/09/26

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DE BERTHIER-SUR-MER 2025

N° Page

4

13:10:47

Liste des comptes à payer courante

Année 2025

Date de la période courante 2025/09/30

N° de fournisseur de 1 à 3004
N° de référence de CPD220085 à CPF2501601

N° Fourn.	Nom	Description	N° facture	Référence	Date	Montant
1560	SPECTRALITE	PANNEAU ANSE BERTHIER	FC120492	CPF2501500	2025/09/01	592.07
					Total	592.07
1561	SÉNÉCAL ANDRÉ	articles artisanal boutique	01	CPF2501506	2025/05/16	1 220.80
					Total	1 220.80
1562	LAMONDE JEANNINE	articles artisanal boutique	03	CPF2501507	2025/05/16	682.00
					Total	682.00
1563	DUMAIS CLAIRE	articles artisanal boutique	04	CPF2501508	2025/05/20	273.00
					Total	273.00
1564	CORDIEZ MICHÈLE	articles artisanal boutique	06	CPF2501509	2025/06/16	106.00
					Total	106.00
1565	LACHANCE FRANÇOISE	articles artisanal boutique	08	CPF2501510	2025/05/20	486.25
					Total	486.25
1566	VÊTEMENTS DE PLEIN AIR FALON	articles artisanal boutique	09	CPF2501511	2025/05/24	462.79
					Total	462.79
1567	GAUMOND SUZANNE	articles artisanal boutique	10	CPF2501512	2025/05/16	362.75
					Total	362.75
1568	TREMBLAY CHRISTIAN	articles artisanal boutique	10	CPF2501513	2025/05/15	755.00
					Total	755.00
1569	LÉGARÉ SOPHIA	articles artisanal boutique	12	CPF2501514	2025/06/21	66.25
					Total	66.25
1570	BEAULIEU-LAMOUREUX ÉLIZABETH	articles artisanal boutique	15	CPF2501515	2025/06/18	278.25
					Total	278.25
1571	BEAULIEU RICHARD	articles artisanal boutique	16	CPF2501516	2025/05/15	4 103.46
					Total	4 103.46
1572	CROTEAU SONIA	articles artisanal boutique	17	CPF2501517	2025/05/27	115.50
					Total	115.50
1573	FOURNIER LOUISE	articles artisanal boutique	18	CPF2501518	2025/05/20	263.75
					Total	263.75
1574	GAGNON FRANCESCA	articles artisanal boutique	19	CPF2501519	2025/06/20	197.00
					Total	197.00
1575	ROY CLAUDIN	articles artisanal boutique	20	CPF2501520	2025/05/20	137.00
					Total	137.00
1576	BRETON MAURICE	articles artisanal boutique	22	CPF2501521	2025/05/20	310.50
					Total	310.50
1577	LAROCHELLE ALAIN	articles artisanal boutique	25	CPF2501522	2025/05/16	316.00
					Total	316.00
1578	MORIN LISON	articles artisanal boutique	26	CPF2501523	2025/05/16	3 608.03
					Total	3 608.03
1579	LES COMPLICES DU BOIS INC.	articles artisanal boutique	27	CPF2501524	2025/05/20	84.00
					Total	84.00
1580	DESJARDINS ÉVELYNE L.	articles artisanal boutique	28	CPF2501525	2025/05/15	792.00

CPGR_COURANTE



**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la municipalité de Berthier-sur-Mer**

2025/09/26

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DE BERTHIER-SUR-MER 2025

N° Page **5**

13:10:47

Liste des comptes à payer courante

Année **2025**

Date de la période courante **2025/09/30**

N° de fournisseur de **1** à **3004**
N° de référence de **CPD220085** à **CPF2501601**

N° Fourn.	Nom	Description	N° facture	Référence	Date	Montant
					Total	792.00
1581	PARENT SYLVIE	articles artisanal boutique	29	CPF2501526	2025/05/20	154.80
					Total	154.80
1582	BÉLAND LOUISE	articles artisanal boutique	30	CPF2501527	2025/05/20	181.00
					Total	181.00
1583	GAGNÉ ÉMILIEENNE	articles artisanal boutique	31	CPF2501528	2025/05/16	566.50
					Total	566.50
1584	DUVAL HEIDY	articles artisanal boutique	32	CPF2501529	2025/07/14	674.36
					Total	674.36
1585	MINVILLE JOCELYNE	articles artisanal boutique	33	CPF2501530	2025/05/16	823.00
					Total	823.00
1586	LABRANCHE DIANE	articles artisanal boutique	35	CPF2501531	2025/05/15	392.00
					Total	392.00
1587	CHAREST PETERS, JOHANNE	articles artisanal boutique	36	CPF2501532	2025/05/20	171.00
					Total	171.00
1588	GAGNÉ JOHANNE	articles artisanal boutique	41	CPF2501533	2025/05/16	519.00
					Total	519.00
1589	SAVON D'ANNE-MARIE	articles artisanal boutique	44	CPF2501534	2025/05/24	726.75
					Total	726.75
1590	LEPAN MARIE-ELIZABETH	articles artisanal boutique	47	CPF2501535	2025/06/18	126.75
					Total	126.75
1591	LEMIEUX LOUISE	articles artisanal boutique	56	CPF2501536	2025/05/15	469.00
					Total	469.00
1592	BEAULIEU ÉRIC	articles artisanal boutique	57	CPF2501537	2025/05/20	205.00
					Total	205.00
1593	CADIEUX DIANE	articles artisanal boutique	62	CPF2501538	2025/05/16	2 507.75
					Total	2 507.75
1594	LES ALPAGAS DU CAP	articles artisanal boutique	65	CPF2501539	2025/05/16	1 711.98
					Total	1 711.98
					Grand total	235 601.05

Salaires: 25 424.24\$

incompressible **- 1380.04\$**

Negatif **+1030.22\$**

Transaction
2023 **- 1418.10\$**

GT: 233 833.13\$

CPGR_COURANTE



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer